

## CHEYRES

### En attente d'un port et d'un restaurant au bord de l'eau

La vie économique du village de Cheyres, sur les rives du lac de Neuchâtel dépend principalement du tourisme.

La commune espère attirer davantage de vacanciers en proposant un nouveau port. Malgré les mises en attente du projet et de la reconstruction du restaurant La Lagune, le syndic José Monney reste confiant.



Le projet de Cheyres et de Châbles consiste à construire un port intercommunal de 400 laces. Il comprendrait une station essence, une plage communale et un service de pompage pour les wc des bateaux. Les trois ports en place devraient demeurer, selon José Monney, syndic de la commune, car deux sont sous concessions de l'Etat et le troisième est une propriété privée. Le projet correspond à une volonté communale de satisfaire les demandes de places d'amarrage : C'est la première chose que les vacanciers, s'installant dans les zones lacustres, demandent à un promoteur. Ils veulent pouvoir profiter de la navigation à voile ou à moteur. » La seconde raison, c'est d'empêcher les amarrages sauvages : Pour l'instant les personnes concernées bénéficient d'autorisation délivrée au coup par coup par l'Etat. Elles ne seront plus distribuées le jour où le port sera construit », poursuit le syndic. Un port serait intéressant pour le développement de l'habitat touristique et permettrait d'attirer, toujours selon José Monney, de petites industries de sports nautiques, comme une école de planches à voile. Son financement, estimé à près de millions de francs, pourrait se faire, par une prélocation des emplacements ainsi qu'un emprunt communal : « Le but est d'avoir un taux d'occupation de 70 % avant le premier coup de pioche. » Mais lors de la mise à l'enquête Helvetia Nostra, Franz Weber et quelques voisins ont fait opposition. Ça me fait un peu sourire car à l'époque on a négocié quand même avec Pro Natura, le WWF et le service d'état pour arriver à un port qui donne satisfaction à tout le monde. Au niveau de la protection de la nature, on fait le maximum », précise M. Monney. Il note encore que la grande partie des gens du camping-caravaning qui s'opposaient au projet de peur d'un excédent de trafic et de bruit, se sont aperçus qu'il n'y aurait pas de navigation dans leur secteur, puisque le port serait au large : « Les gens pourront décharger leur matériel à l'entrée du port, avant de parquer leur véhicule à 300 mètres de là sur des terrains communaux. Ils ont été rachetés aux Routes nationales, qui les avaient acquis en prévision de l'ancien tracé d'autoroute qui finalement a été déplacé. »

### Premier round entre le port et Helvetia Nostra le 19 janvier

Déboutés, les opposants ont mandaté Me Rudolf Schaller pour faire recours au tribunal administratif : « Il y a deux problèmes : une grande partie de la forêt qui va être sacrifiée et deuxièmement il s'agit d'un grand port, alors qu'il y a déjà d'autres ports dans la région. Comme c'est un ouvrage public, il faudra prouver qu'il y a une réelle nécessité », déclare l'avocat des opposants. Le port ne serait-il pas bénéfique pour lutter contre les amarrages sauvages? « Ces amarrages signifient que le mal est déjà fait, on n'aurait pas dû laisser construire autant de maisons de vacances à cet endroit. Dans un certain sens, le besoin d'avoir un port provient de là. C'est un peu ça le problème de Cheyres, c'est une magnifique région, mais il y a déjà beaucoup de dégâts », répond Me Schaller. Si les opposants n'obtiennent pas gain de cause, leur avocat est assez confiant dans le jugement du Tribunal fédéral : « Puisqu'aujourd'hui, il y a une sensibilisation accrue en faveur de la protection de la nature, je crois qu'il y a des chances raisonnables de gagner au Tribunal Fédéral, pour autant que mes clients le souhaitent. » La première audience est prévue au tribunal administratif à Givisiez, le mardi 19 février.

### Robinson et pirates à Cheyres?

La reconstruction de La Lagune, attrait touristique de la région, qui avait brûlé en août, se fait attendre : « Pour nous il est vital que ce restaurant soit reconstruit. De juin à septembre, il était plein tous les weekends et des commerçants vivaient des commandes qu'il leur passait. Je pense que pour la commune, le coût de sa disparition n'a pas été trop élevé, du fait qu'il ne restait que 15 jours de boom touristique lorsqu'il a brûlé », rassure le syndic de Cheyres. La mise à l'enquête a toutefois été contrée par l'opposition d'un voisin : « Il nous reproche de nous être beaucoup trop rapprochés de lui, mais on est dans la loi. On a dû

faire une étude phonique de la ventilation, des compresseurs, de la qualité de construction pour éviter toutes nuisances sonores », explique Philippe Gendre, propriétaire du restaurant. Certaines choses doivent être rajoutées comme des verres phoniques, un peu plus de lumière dans les cuisines, une toilette pour handicapés. Le bâtiment, contenant plusieurs restaurants, devrait être sur deux niveaux, avec 475 places. « Tout devrait être reconstruit sur les thèmes de la lagune, de Robinson, des pirates, avec des bambous et du rotin. La première estimation des coûts était de 3,8 millions de francs, de constructions et d'agencement, mais on le saura exactement lorsque toutes les soumissions seront rentrées, ce qui sera le cas d'ici 2 à 3 semaines » Malgré ces projets et la « concurrence » que pourrait être Expo 02, Cheyres ne risque pas de souffrir d'un manque de touristes cet été ? M. Monney n'est pas inquiet : « On aura plutôt les gens qui se baladeront autour de l'Expo soit à pied, soit à vélo. On a une piste cyclable qui a été faite il y a deux – trois ans entre Estavayer et Cheyres. Je ne pense pas qu'on aura de gros inconvénient ou de gros avantages. Pour l'occasion, la commune n'a rien prévu de particulier. »

#### « Une pollution nuisible aux touristes »

Pour le développement à venir, Cheyres a légalisé une zone artisanale, avec quelques parcelles de libres et une zone d'attente : « Ce qui nous permet d'avoir une possibilité d'extension. Mais à Cheyres, on ne veut pas d'industries, ce que l'on veut c'est de l'artisanat, c'est-à-dire un menuisier, un électricien qui s'installent, par exemple. Je crois que du moment que l'on amène de l'usinage, on amène aussi une certaine pollution qui sera nuisible à nos touristes. » La commune de 700 habitants (qui en compte 3500 l'été) a-t-elle été alors avantagée ou désavantagée par l'ouverture de l'autoroute N1? José Monney répond : « Personnellement je dirais que l'on a perdu les camionneurs qui s'arrêtaient au restaurant de la Grappe. Mais on parle de 5-10 menus par jour. Par contre j'ai remarqué cet été, qu'il y avait de nouveau du monde sur les terrasses des restaurants car la circulation n'existe plus. C'est le paradis. A mon avis on va récupérer au fil des années les gens de balades qui vont apprécier d'être sur une route confortable et peu fréquentée. Le but c'est que les gens achètent quelque chose chez nous parce qu'ils y trouvent de la tranquillité, avec malgré tout une ligne de chemin de fer, des restaurants de bonne qualité. »

Johann Ruppen

01.02.02